845 Note sur les modalités d'utilisation et de reproduction (R)

Premier indicateur

Non défini

␣ Non défini

Second indicateur

Non défini

␣ Non défini

Codes de sous-zones

‡a	Modalités d'utilisation et de reproduction (NR)	‡0	Numéro normalisé ou de contrôle d'une notice d'autorité (R)
‡b	Compétence (NR)	‡1	URI de l'objet du monde réel (R)
‡c	Autorisation (NR)	‡2	Source du terme (NR)
‡d	Usagers autorisés (NR)	‡3	Documents précisés (NR)
‡f	Terminologie normalisée pour les droits d'utilisation et de reproduction (R)	‡5	Institution à laquelle s'applique la zone (NR)
‡g	Date prévue de la disponibilité (R)	‡6	Liaison (NR)
‡q	Source d'attribution (NR)	‡8	Numéro de liaison de zone et de séquence (R)
‡u	Identificateur de ressources uniformes (R)		

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone renferme de l'information sur les modalités d'utilisation et de reproduction d'un document bibliographique lorsque l'organisme possédant le document autorise le prêt (008/20, Politique du prêt, code a) et la reproduction (008/21, Politique de reproduction, code a). Cette zone comprend, sans toutefois s'y limiter, des restrictions sur les droits d'auteur, les droits cinématographiques et sur les restrictions au commerce qui restreignent le droit de reproduire, d'exposer, de romancer et de citer un document bibliographique. Cette zone est identique à la zone 540 (Note sur les modalités d'utilisation et de reproduction) définie dans le Format MARC 21 pour les données bibliographiques.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

■ INDICATEURS

Les deux positions d'indicateur ne sont pas définies et chacune contient un blanc (␣).

■ CODES DE SOUS-ZONES

‡a - Modalités d'utilisation et de reproduction

Cette sous-zone renferme les modalités d'utilisation et de reproduction. Les termes signifient habituellement le texte d'une déclaration juridique ou officielle des restrictions.

845 ␣␣‡a Les droits de propriété littéraire de Carrie Chapman Catt ont été cédés au public.
845 ␣␣‡aRéservé: Renseignements sur les droits de reproduction disponibles au Bureau de la référence.
845 ␣␣‡aRéservé: Reproduction permise seulement pour les organismes à but non lucratif.

‡b - Compétence

Cette sous-zone renferme la compétence, constituant le nom d'une personne, d'un organisme ou d'un poste ou d'une fonction au sein de l'organisme, qui impose ou applique les modalités d'accès et auprès de laquelle on peut les porter en appel.

845 ␣␣‡3 Recorded radio programs**‡a**There are copyright and contractual restrictions applying to the reproduction of most of these recordings;**‡b**Department of

Treasury;‡cTreasury contracts 7-A130 through 39-A179.

‡c - Autorisation

Cette sous-zone renferme la source qui a autorisé la restriction (p. ex., une loi particulière, un contrat, etc.).

845 ǂǂ‡3 Bituminous Coal Division and National Bituminous Coal Commission Records **‡a**"No information obtained from a producer disclosing cost of production or sales realization shall be made public without the consent of the producer from whom the same shall have been obtained";**‡c**50 Stat.88.

‡d - Usagers autorisés

Cette sous-zone désigne un groupe d'usagers ou des personnes en particulier (identifiés par leur nom ou leur titre) pour qui les restrictions dans la sous-zone ‡a ne s'appliquent pas.

845 ǂǂ‡3 Journaux personnel**s‡a**Reproduction interdite;**‡d**Exécuteur testamentaire.

‡f - Terminologie normalisée pour les droits d'utilisation et de reproduction

Cette sous-zone renferme des données saisies d'une liste de termes normalisés (ex : Creative Commons ou Rights Statements) qui indiquent les droits d'utilisation et de reproduction.

‡g - Date prévue de la disponibilité

Date où les droits d'utilisation et de reproduction relatifs à la ressource changent. La date est enregistrée dans la présentation aaaammjj d'après ISO 8601 *Représentation de la date et de l'heure.*

‡q - Source d'attribution

Un code d'organisme MARC, Identifiant international normalisé pour les bibliothèques et les organismes apparentés (ISIL), ou nom textuel de l'organisation ou du projet responsable des données indiquées dans la zone.

‡u - Identificateur de ressources uniformes

Cette sous-zone renferme l'identificateur de ressources uniformes (URI), par exemple une URL ou un URN, qui fournit des données d'accès électroniques dans une syntaxe normalisée. Ces données peuvent être utilisées pour l'accès automatisé à un document électronique à l'aide d'un des protocoles Internet.

845 ǂǂ‡a Le statut juridique des droits n'a pas fait l'objet d'un examen. Pour plus d'information consulter "Copyright and Other Restrictions"*≠u*http://lcweb.loc.gov/rr/print/195_copr.html

845 ǂǂ‡a La reproduction est limitée jusqu'en octobre 2014. Pour plus d'information consulter "Restrictions Statement":**‡u**http://lcweb.loc.gov/rr/print/res/273_brum.html

‡0 - Numéro normalisé ou de contrôle d'une notice d'autorité

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A - Sous-zones de contrôle.

‡1 - URI de l'objet du monde réel

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A - Sous-zones de contrôle.

845 **ǂǂ‡a** Attribution - Utilisation non commerciale - Pas d'Œuvre dérivée 4.0 International**‡f**CC BY-NC-ND 4.0**‡2**cc**‡0**https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/

845 **ǂǂ‡a**Rights status not evaluated. For general information see "Copyright and Other Restrictions..." **‡u**http://lcweb.loc.gov/rr/print/195_copr.html**‡f**Copyright not evaluated**‡2**rs**‡0**http://rightsstatements.org/vocab/CNE/1.0/

ǂ2 - Source tu terme

Code MARC qui identifie la source du terme utilisé pour enregistrer les droits d'utilisation et de reproduction dans la sous-zone ǂf. Si des termes de sources différentes sont nécessaires, de zones distinctes devraient être utilisées. Codes provenant de : Codes sources pour les termes de limite à la consultation.

ǂ3 - Documents précisés

Cette sous-zone renferme de l'information qui indique la partie du document décrit à laquelle la zone s'applique. Lorsqu'on crée des notices de fonds distinctes pour les parties d'un document bibliographique, chaque notice peut renfermer une zone 845 qui contient une sous-zone ǂ3 pour préciser la partie à laquelle la note s'applique. Si les fonds de toutes les parties d'un document bibliographique se trouvent dans une notice de fonds (qui ne comprend pas de zone 863-865 (Énumération et chronologie)), la sous-zone ǂ3 peut être utilisée lorsqu'un élément de données dans la zone 845 est différent en ce qui a trait à une partie précise d'un document.

845 ǂǂ3 Transcriptions**ǂa**Confidentielles, reproduction restreinte;**ǂd**Nom de l'étudiant figurant sur le document.

ǂ5 - Institution à laquelle s'applique la zone

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A - Sous-zones de contrôle.

ǂ6 - Liaison

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A - Sous-zones de contrôle.

ǂ8 - Numéro de liaison de zone et de séquence

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A - Sous-zones de contrôle.

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

Ponctuation

Il y a un point à la fin de la zone 845, sauf si elle se termine par un autre signe de ponctuation. Si la sous-zone finale est la sous-zone ǂu ou la sous-zone ǂ5, le signe de ponctuation la précède.

Information sur le fonds intégrée

Lorsque l'information sur les fonds est intégrée à une notice MARC bibliographique qui renferme une zone 540 (Note sur les modalités d'utilisation et de reproduction), on peut utiliser la zone 845 pour associer des modalités d'utilisation et de reproduction à l'information sur les fonds.

HISTORIQUE DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

Codes de sous-zones

ǂf - Droits d'utilisation et de reproduction [NOUVEAU, 2019]
ǂf - Droits d'utilisation et de reproduction [RENOMMÉ, 2025]
ǂg - Date prévue de la disponibilité [NOUVEAU, 2019]
ǂq - Source d'attribution [NOUVEAU, 2019]
ǂ0 - Numéro normalisé ou de contrôle d'une notice d'autorité [NOUVEAU, 2025]
ǂ1 - URI de l'objet du monde réel [NOUVEAU, 2025]
ǂ2 - Source tu terme [NOUVEAU, 2019]

[Page blanche]